"Marque ta page !"

publié le 28/03/2022

Cette année encore, vous étiez nombreux à l'attendre et ça y est : **le concours de "Marque ta page" est lancé !**
Vous avez donc jusqu'au **15 avril** pour déposer vos productions au CDI ; les productions gagnantes seront imprimées par un professionnel puis distribuées au CDI !

Comment faire ?
C'est très simple :

- Récupérer un support cartonné à la vie Scolaire ou au CDI.
- Imaginer, créer une production en lien avec le thème de cette année : **"LES AVENTURES DE LA LECTURE"**

Attention, pas de production numérique et pas non plus de volume. Les nom, prénom et classe doivent apparaître au verso seulement.

Vous disposez d'une grande liberté : production individuelle ou collaborative, chacun peut présenter plusieurs productions et l'ensemble de la communauté éducative peut participer (élèves et l'ensemble des personnels de l'établissement).
Alors à vos crayons, feutres, peintures, collages.... !

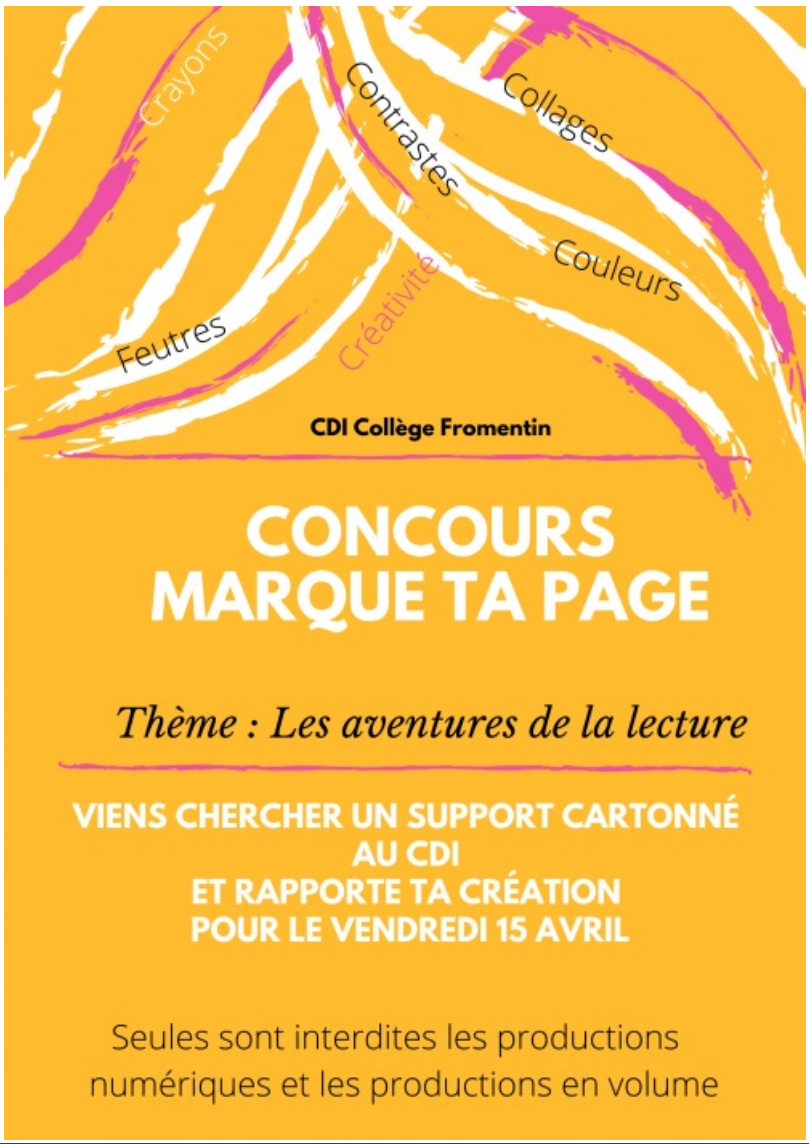

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.